

<http://www.apden.org/La-FADBEN-commente-l-article.html>



La FADBEN commente

**I'article "Inspecteurs : le
niveau baisse, la colère
monte"**



- Menu central
Date de mise en ligne : jeudi 18 février 2010
- Actions

- L'A.P.D.E.N. répond à ...

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Le texte ci-dessous reprend la contribution publiée par la FADBEN dans la rubrique "Chroniques des abonnés" de l'édition en ligne du Monde, en réponse à l'article intitulé "Inspecteurs : le niveau baisse, la colère monte", paru le 12.02.2010 dans les colonnes du même journal.

La FADBEN (Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale) s'étonne de lire dans la conclusion de l'article « Inspecteurs : le niveau baisse, la colère monte » publié dans l'édition du Monde du 12/02/2010 , que « Les syndicats [1] ont obtenu l'assurance que les IAP devenus IPR ne pourront pas inspecter d'enseignants - qui, eux, vont être recrutés à bac + 5. Seulement des établissements, des chefs d'établissement, des documentalistes ou des conseillers principaux d'éducation (CPE). »

La FADBEN rappelle que les "documentalistes" cités dans l'article sont des professeurs documentalistes recrutés par CAPES comme tous les enseignants du secondaire. La circulaire de mission de ces enseignants lie étroitement la gestion d'un fonds documentaire avec un enseignement en information-documentation ayant pour finalité de faire acquérir aux élèves une culture informationnelle indispensable dans une société dite de l'information.

Si les sources du journal « Le Monde » sont exactes, la FADBEN ne comprendrait pas alors que les professeurs documentalistes puissent être évalués par des Inspecteurs exclus de l'évaluation des enseignants alors qu'eux-mêmes seront, dès 2010, recrutés comme tous leurs collègues enseignants à un niveau Bac + 5.

L'association professionnelle refuse cette volonté de discrimination au sein d'un même corps.

De même qu'elle n'accepte pas qu'une divergence de considération soit introduite entre les catégories d'une même communauté professionnelle dont font partie les chefs d'établissement et les conseillers principaux d'éducation (CPE).

La FADBEN regrette l'état de confusion qui s'installe ainsi dans la communication au moment où de nouvelles réformes se mettent en place.

[1] Les syndicats cités précédemment dans l'article sont : Le syndicat des inspecteurs pédagogiques régionaux (SNIA-IPR) et le syndicat des inspecteurs d'académie (SIA)